



## Réunion du Bureau du S.D.E. du 11 juillet 2016

### Compte-rendu et relevé des décisions prises

Le Bureau s'est réuni le lundi 12 juillet 2016, à 17 h 00, dans les locaux du SDE.

Etaient présents :

*Pour le Bureau* : M. Frossard (qui assure la Présidence), Mesdames Carrère, Curbet, Mendès et Verges ; Messieurs Armary, Boubée, Dutour, Fourcade, Guilhas, Laffont, Lussan, Mur, Pelieu et Piron.

*Pour les services du SDE* : M. Rouch (Directeur), Serge Cieutat, Maurice Dossat, Jean-Luc Lavigne et Josiane Alexandre.

Excusés : M. Fortassin (invité par M. le Président de la République), Mmes Boirie, Bourdeu, Durrieu, Pourteau et Solles ; MM. Dabezies, Laffaille et Sempastous.

#### Ordre du jour

- *achat groupé de gaz : présentation des résultats de l'appel d'offres ;*
- *regroupement des SDE de la région pour affirmer leur positionnement au service de la transition énergétique ;*
- *RICE du Pic du Midi : point d'information ;*
- *partenariat avec le SIVOM du Pays Toy sur l'éclairage public ;*
- *mobilité électrique : achat d'un chargeur solaire pour vélos électriques et avancement du chantier « bornes électriques » ;*
- *programmation 2016 complémentaire ;*
- *questions diverses.*

M. Frossard accueille les membres du Bureau et les informe qu'il assure la présidence en l'absence de M. Fortassin, retenu à Paris pour répondre à l'invitation de M. le Président de la République.

**La première question à l'ordre du jour** (projeté sur écran) concerne l'achat groupé de gaz.

M. Dossat, chargé du dossier, informe le Bureau que les résultats de l'appel d'offres ont été présentés à la CAO qui s'est réunie le 7 juillet. La Commission a décidé de retenir l'offre d'EDF dont le dossier a obtenu la meilleure note technique, ce qui lui a permis d'avoir la meilleure note finale bien que Total Energie Gaz ait proposé le prix le plus bas (la note technique comptait pour 30 % et le prix pour 70 %).

Le Bureau prend acte de cette décision. Les membres du groupement d'achat recevront prochainement une lettre d'information accompagnée d'une note d'analyse qui leur permettront de connaître le résultat de l'appel d'offres et de comprendre les éléments de leur nouvelle facture.

M. Frossard pense qu'il serait intéressant d'avoir une idée des prix « avant-après », par site.

M. Rouch répond que cette information sera difficile à obtenir à cause de la multiplicité des opérateurs et des contrats mais qu'une baisse sensible est attendue.

Avant de passer la parole à M. Rouch pour le **deuxième point à l'ordre du jour**, M. Frossard évoque le Congrès de Tours qui a été l'occasion de connaître les pratiques des autres SDE et d'entendre les discours des « instances nationales » parfois difficiles à suivre.

Le Président Fortassin a d'ailleurs publiquement remarqué que certains intervenants devaient progresser au niveau du langage et de la pédagogie.

M. Rouch précise que M. Fortassin n'a pu rester qu'une journée au Congrès mais qu'il a fait deux interventions remarquées et applaudies.

Les SDE d'Occitanie ont pris la décision de créer une entente régionale des SDE pour optimiser leurs actions et améliorer leur visibilité régionale. M. Frossard constate que les directeurs des SDE d'Occitanie vont devoir travailler pendant les vacances pour proposer, à la rentrée, un projet de statuts et de règlement.

M. Rouch rappelle que les SDE se rencontrent régulièrement. Lors du dernier rendez-vous, tous les SDE de la région Occitanie étaient présents, à l'exception de la Haute-Garonne. Une réunion, à laquelle participera M. Rouch, est programmée, dans l'Aude, le 13 juillet.

M. Rouch insiste sur la nécessaire entente des SDE. Plusieurs missions, comme par exemple le contrôle technique des ouvrages (très onéreux), qui ne peuvent être assumées par un syndicat isolé, deviendront possibles. Les groupements d'achat permettent déjà de réaliser des économies. Enfin, les syndicats regroupés auront plus de poids face à la région qui a la compétence « énergie ».

Carole Delga, Présidente de la Région, au courant de cette initiative, y est très favorable. Elle a elle-même des projets dans le domaine de l'énergie. Elle souhaite que la Région Occitanie soit la première dans la production des énergies renouvelables.

Michel Pélieu intervient pour préciser que les Hautes-Pyrénées ont des atouts dans ce secteur, ce qui a permis au département d'émarger à la deuxième place nationale dans le domaine des TEP CV (Territoire à Energie Positive - Croissance Verte).

L'ensemble du Bureau est très favorable à cette démarche de mutualisation régionale. M. Frossard a pu constater à Tours que de nombreux départements s'unissaient (Bretagne, Aquitaine, Auvergne...).

M. Rouch rendra compte des futures réunions.

**Troisième point à l'ordre du jour** : la RICE (Réserve Internationale de Ciel Etoilé).

Elle était l'objet de la thèse de Nicolas Bourgeois qu'il a soutenue la semaine dernière, à l'Université de Pau. M. Rouch était présent. Nicolas Bourgeois a obtenu la mention « très honorable ».

Libéré de cet objectif, il reste cependant très accaparé par le Pic du Midi qui lui a confié plusieurs missions : dossier Unesco, refonte du Musée...

M. Rouch propose que le partenariat SDE/Pic du Midi soit réaménagé pour tenir compte de ce fait. Un agent pourrait être recruté pour assurer l'animation de la RICE. Il travaillerait sous la houlette de Nicolas Bourgeois et serait disponible pour réaliser les actions déjà évoqués lors de précédents Bureaux : réalisation d'un film, signalisation, site internet, organisation d'évènements, mise en place d'un observatoire...

Cet emploi pourrait être financé par des fonds européens ou régionaux qu'il faudrait solliciter.

Le Bureau approuve ce projet (*délibération jointe*) et charge M. Rouch de travailler avec Nicolas Bourgeois sur ce dossier.

Jean-Luc Lavigne est chargé de présenter le **quatrième point à l'ordre du jour** : projet de partenariat avec le SIVOM d'Energie du Pays Toy.

Il rend compte de la situation actuelle. Le SIVOM d'Energie qui regroupe trois communes (Luz-Saint-Sauveur, Esquièrre-Sère et Esterre) a signé, en 2015, un Cahier des Charges avec le SDE définissant les rôles de chacun. Ce cahier des charges a permis de clarifier nos relations avec le SIVOM d'Energie dans le domaine de l'exploitation du réseau électrique.

Cependant, le SIVOM d'Energie assure également l'entretien de l'éclairage public dans 6 communes et cette mission doit faire l'objet d'une régularisation, au regard des statuts 2014 du SDE. Une convention, sous maîtrise d'ouvrage du SDE, devrait être signée.

Une réflexion est en cours pour confier au SIVOM, à cette occasion, l'entretien de l'éclairage public dans 10 communes supplémentaires du Pays Toy (soit 16 au total). Le SDE conserverait son rôle d'exploitant du réseau éclairage public. La négociation pour l'élaboration de cette convention pourrait débuter prochainement si le Bureau approuve ce projet.

Une discussion s'engage et plusieurs membres du Bureau s'interrogent (le SIVOM a-t-il le personnel pour assurer cette mission supplémentaire ? les communes seront-elles d'accord ? Quelle est la position de la Préfecture ?).

Jean-Luc Lavigne, en charge du dossier, doit approfondir la réflexion avant d'entamer la négociation.

#### **Point 5 à l'ordre du jour** : achat d'un chargeur solaire pour vélos électriques

M. Rouch présente au Bureau un chargeur solaire équipé de panneaux photovoltaïques capable de recharger deux vélos électriques en même temps et qui, selon lui, présente un intérêt en terme d'image.

Ce chargeur pourrait être installé dans des lieux touristiques (Lac de Payolle, Col du Tourmalet...) et complèterait, de façon visible, notre offre de « mobilité électrique ». Les communes bénéficient déjà de la location très avantageuse de vélos électriques. Elles pourraient également être intéressées par ce type d'équipement.

Une discussion s'engage, certains membres du Bureau expriment des réserves, notamment à cause du coût relativement élevé.

L'achat est décidé (*délibération jointe*) à l'issue d'un vote au cours duquel deux membres du Bureau ont voté « contre » et deux se sont abstenus.

Jean-Luc Lavigne fait un point sur l'avancement du dossier des bornes électriques (*principaux chiffres et dates notés sur le document joint à ce compte-rendu*).

Il propose de forfaitiser la participation des communes aux charges de fonctionnement des bornes de recharge qui comprennent :

- ✓ la fourniture de l'énergie (abonnement et consommation),
- ✓ les transmissions téléphoniques (abonnement carte SIM),
- ✓ la supervision et la « hot line » (forfait),
- ✓ la maintenance (forfait).

Le forfait de participation sera calculé annuellement en fonction des charges réelles constatées et, plus tard, des recettes générées.

On distinguera deux types de forfait tenant compte de la fourniture ou non de l'énergie par la collectivité (sur Tarif Jaune existant).

Le montant du premier forfait sera proposé au vote du prochain Comité syndical (fin décembre).

Le Bureau donne son accord sur cette proposition.

A la demande de M. Fourcade, M. Rouch projette une carte qui situe les bornes dans le département.

Il montre également la photo de la borne qui a été livrée et « peinte » selon les choix exprimés par le Bureau.

M. Rouch aborde le **dernier point** avant les questions diverses : la programmation complémentaire.

Les communes (listées dans le document joint) s'ajoutent à celles précédemment retenues.

A noter : annulation des travaux programmés à Cieutat, Souyeaux et Héches.

**Questions diverses « 1 »** : raccordement du SDE à la fibre optique qui lui permettrait de multiplier par 10 le flux actuel nettement insuffisant.

M. Rouch commente le tableau des offres qui ont été faites au SDE (*document joint*).

L'offre la mieux placée est celle de Bouygues Télécom. M. Rouch propose au Bureau de prendre le temps de la réflexion mais M. Pélieu pense que la décision peut être arrêtée dès aujourd'hui afin que les travaux soient réalisés avant la fin de l'année. Le Bureau le rejoint et décide de retenir la proposition de Bouygues Télécom. *Une délibération est prise en ce sens.*

Ce sujet donne l'occasion à M. Pélieu d'évoquer le dossier Très Haut Débit dans les Hautes-Pyrénées. Le RIP2 avance (Réseaux d'Initiative Publique) et dès qu'il sera finalisé, le Département pourra envisager un rapprochement éventuel avec le SDE et/ou d'autres partenaires.

**Questions diverses « 2 »** : vente de la parcelle voisine

M. Rouch rend compte de l'entretien qu'il a eu avec le propriétaire de la parcelle voisine.

Le terrain pourrait être acheté au prix pratiqué dans les zones d'activités tarbaises.

Une consultation du service des domaines est en cours et M. Rouch est chargé par le Bureau de finaliser cette opération d'achat.

**Questions diverses « 3 »** : recrutements

Les deux contrats d'avenir ont été signés : Marco Ithurralde et Mathieu Baheu sont embauchés à compter du 1<sup>er</sup> août 2016.

Suite au jury du 4 juillet, Sandrine Baudéan sera recrutée sur la base d'un CAE-handicap d'un an (*cf. délibération du 27 mai 2016 pour CAE avec Capemploi*).

**Questions diverses « 4 »** : lancement de diverses consultations pour 2 études de faisabilité réseau de chaleur (Arreau et Lourdes), de 3 de maîtrise d'oeuvre (Saint-Lary, Séméac et Luz-Saint-Sauveur) et des études liées à la faisabilité de projets ENR et de création d'une SEM Energie.

M. Rouch propose au Bureau de confier la maîtrise d'oeuvre du projet de Castelnau Magnoac à Gleize Energie qui a déjà réalisé l'étude.

Approbation du Bureau (*délibérations jointes à ce compte-rendu*).

**Questions diverses « 5 »** : lancement d'une consultation pour l'achat d'une nacelle 4x4 sur pick-up.

M. Lavigne explique au Bureau que le service entretien a testé pendant plusieurs mois un véhicule de location qui convenait parfaitement. Son achat d'occasion a été envisagé mais le loueur n'est pas vendeur et l'on ne fabrique plus de modèle identique : une consultation va donc être lancée après rédaction d'un cahier des charges (*délibération*).

L'ordre du jour est épuisé. M. Frossard s'assure que les membres du Bureau n'ont plus de questions à poser et lève la séance.

*La séance se termine à 18 h 35*

*PJ au présent compte-rendu :  
diaporama - délibérations*

Les Membres du Bureau,

Le Président,

François FORTASSIN